



RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00843
Numéro SIREN : 752 415 364
Nom ou dénomination : 2G-IMMO-ST JEAN

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2017 sous le numéro de dépôt 263

Résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire

Du 29 juin 2016

2015
SAS IMMO
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
SAS DE LA PUYELLE CEDEX
TEL: 02 33 70 50 10
FAX: 02 33 33 47 24
PCS 732 413 364

Première résolution

S263

L'Assemblée Générale donne acte au Président de la régularité de la convocation, de la communication des pièces aux associés et de la présente réunion.

Cette résolution est adoptée a

Unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion, les comptes annuels de l'exercice 2015 se soldant par un résultat bénéficiaire de ~~4054€~~ 33529 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports tels qu'ils lui sont présentés.

do
33529
RT

En conséquence elle donne pour l'exercice clos le 31-12-2015 quitus de sa gestion au président.

Cette résolution est adoptée a

Unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide, sur la proposition faite par le Président, d'affecter ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice:

- Résultat de l'exercice + 33 529 €
- ~~Report à nouveau..... + 33 529 €~~
- Bénéfice à répartir: + 33 529 €
- Réserve + 33 529 €

AG
RT

Cette résolution est adoptée a

Unanimité

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal pour réaliser toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée a

Unanimité

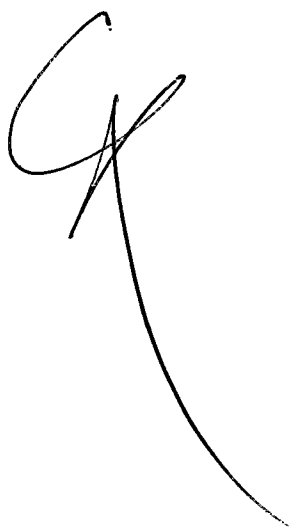
RT

2015

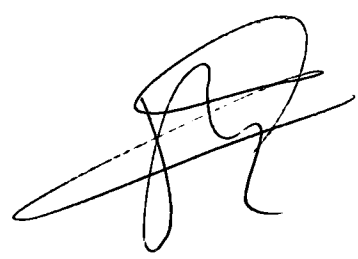
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

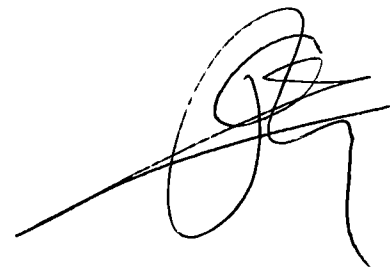
Le Président,



Le Scrutateur,



Le Secrétaire,



RCS 752 415 364
FAX 33 02 38 88 47 24
TEL. 02 38 79 00 10
45143 ST JEAN DE LA RUELLE CEDEX
36 rue de Bagneaux - BP 121
Au Capital de 8 000 €
2G-IMMO-ST JEAN SAS

2G-IMMO-St Jean (Sas)

36, rue de Bagneaux (Z.I. ch. Beauhaire Nord)

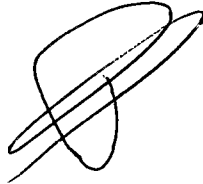
B.P. 121 - 45143 Saint Jean de Ruelle

Tél.: 33 (0)2 38 79 00 10 - FAX: 33 (0)2 38 88 47 24

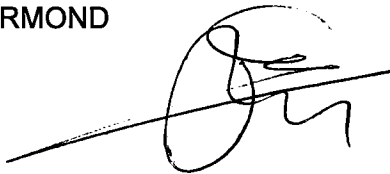
2015

Feuille de présence Assemblée Générale Ordinaire
du 29 juin 2016

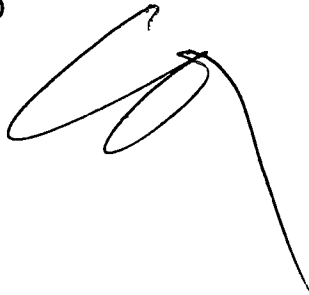
Philippe PRIEUR



Philippe GERMOND

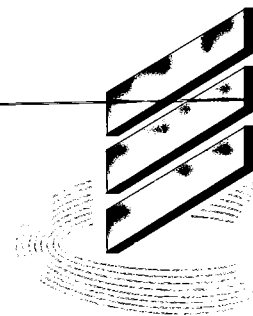


Alain GERMOND



SARL AUDIT VAL DE LOIRE CONSEIL

Société de Commissariat aux Comptes
 membre de la Compagnie d'Orléans



2G-IMMO-STJEAN SAS
36, Rue de Bagneaux - BP 121
45143 SAINT JEAN DE LA RUELLE

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Exercice clos le 31 décembre 2015-

2G-IMMO-ST JEAN SAS
Siège social : 36, Rue de Bagneaux - BP 121
45143 SAINT JEAN DE LA RUELLE
Capital social : 8 000,00 Euros

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS 2G-IMMO-ST JEAN, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation et l'amortissement des immobilisations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

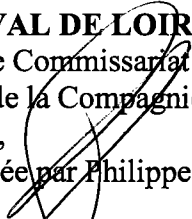
III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

St Hilaire St Mesmin, le 27 juin 2016

AUDIT VAL DE LOIRE CONSEIL
Société de Commissariat aux Comptes,
Membre de la Compagnie Régionale
d'Orléans,
Représentée par Philippe PRIEUR,
Gérant :



Bilan Actif

Période du 01/01/15 au 31/12/15

Edition du 25/05/16

Tenue de compte EURO

2G-IMMO-ST JEAN

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	336 000		336 000	336 000
Constructions	1 326 454	155 034	1 171 420	1 223 098
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	29 700	8 651	21 049	24 019
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 692 154	163 685	1 528 469	1 583 117
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	1 692 154	163 685	1 528 469	1 583 117

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 188		1 188	
Autres créances				140
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 188		1 188	140
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	16 680		16 680	23 168
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	16 680		16 680	23 168
ACTIF CIRCULANT	17 868		17 868	23 308

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	1 710 022	163 685	1 546 337	1 606 425
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/15 au 31/12/15

Edition du 25/05/16

Tenue de compte EURO

2G-IMMO-ST JEAN

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	25 161	3 255
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	33 529	21 906
TOTAL situation nette :	67 491	33 961
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	50 824	33 883
CAPITAUX PROPRES	118 315	67 844
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 402 448	1 505 433
Emprunts et dettes financières divers	17 418	24 582
TOTAL dettes financières :	1 419 866	1 530 015
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 830	2 820
Dettes fiscales et sociales	5 326	5 746
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	8 156	8 566
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	1 428 022	1 538 581
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 546 337	1 606 425

Compte de Résultat (Première Partie)

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 25/05/16
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	172 800		172 800	172 800
Chiffres d'affaires nets	172 800		172 800	172 800
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			28 022	
Autres produits			33	107
PRODUITS D'EXPLOITATION			200 855	172 907
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			16 228	15 554
TOTAL charges externes :			16 228	15 554
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			28 022	
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			54 648	54 648
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			54 648	54 648
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1	1
CHARGES D'EXPLOITATION			98 899	70 204
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			101 956	102 703

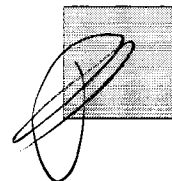
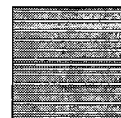
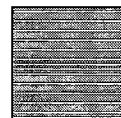
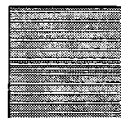
Compte de Résultat (Seconde Partie)

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 25/05/16
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	101 956	102 703
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	45 203	60 096
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	45 203	60 096
RÉSULTAT FINANCIER	(45 203)	(60 096)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	56 753	42 607
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		106
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		106
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	16 941	16 942
	16 941	16 942
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(16 941)	(16 836)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	6 282	3 865
TOTAL DES PRODUITS	200 855	173 013
TOTAL DES CHARGES	167 326	151 107
BÉNÉFICE OU PERTE	33 529	21 906

Annexe



Règles & Méthodes Comptables

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 25/05/16
Tenue de compte EURO

(Code de commerce : article 9 & 11 , décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, article 7.21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et frais d'acquisition des immobilisations inclus) ou à leur coût de production.

La société 2G-IMMO-ST JEAN amortie les actifs en respectant la méthode comptable dite « par composants » dans le respect de l'article 237 septies, 1 du CGI, issu de la loi de finances rectificative pour 2004.

Dans le cadre des nouvelles règles comptables applicables au dépréciation des immobilisations, la durée retenue sur le plan comptable pour fixer le taux d'amortissement est fonction de la durée d'utilisation réelle de l'actif.

Toutefois, dans le respect de l'amortissement minimum fiscal, les immobilisations non décomposables et la structure des immobilisations décomposables, seront amorties selon la durée d'usage fiscal. La dotation complémentaire générée par la différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement minimum fiscal est comptabilisé en amortissement dérogatoire au même titre que l'amortissement dégressif ou que l'amortissement fiscal exceptionnel.

Durée d'amortissement Type	Durée amortisst comptable	amortisst usage fiscal
Bâtiments	40 ans	20 ans
Composants bâtiments	15 à 20 ans	15 à 20 ans
Aménagt construction	10 à 20 ans	10 ans
Matériel et outillages	8 à 20 ans	5 à 8 ans
Agencement et amenagt divers	5 à 10 ans	5 ans
Matériel de transport	4 à 20 ans	4 à 5 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans	3 ans
Mobilier	5 à 10 ans	5 à 10 ans

Règles & Méthodes Comptables

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 25/05/16
Tenue de compte EURO

B. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilière de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C. Stocks.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque le prix de vente constaté est devenu inférieur au coût unitaire moyen pondéré, la provision est alors égale à la différence entre ces deux termes.

D. Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E. Provisions réglementées.

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent :

-Amortissements dérogatoires : 50.824 EUROS. En 2015, une dotation a été effectué pour 16.941 EUROS.



Immobilisations

Période du 01/01/15 au 31/12/15

Edition du 25/05/16

Tenue de compte EURO

2G-IMMO-ST JEAN

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	336 000		
Constructions sur sol propre	1 188 646		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	137 808		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	29 700		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 692 154		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL	1 692 154		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			336 000	
Constructions sur sol propre			1 188 646	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			137 808	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			29 700	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			1 692 154	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			1 692 154	

Amortissements

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 25/05/16
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	84 982	42 491		127 473
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	18 374	9 187		27 562
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	5 681	2 970		8 651
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	109 037	54 648		163 685
TOTAL GÉNÉRAL	109 037	54 648		163 685

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	42 491		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	9 187		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	2 970		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	54 648		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	54 648		

Amortissements (suite - dérogatoire)

Période du 01/01/15 au 31/12/15

Edition du 25/05/16

Tenue de compte EURO

2G-IMMO-ST JEAN

VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS		
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	16 941		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	16 941		
TOTAL III	16 941		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	16 941		
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 1+2+3)	16 941		

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	REPRISES			Mouvements nets des amort. à la fin de l'exercice
	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement. TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				16 941
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				16 941
TOTAL III				16 941
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				16 941
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 4+5+6)				16 941

TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ

16 941

Provisions Inscrites au Bilan

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/15 au 31/12/15
 Edition du 25/05/16
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	33 883	16 941		50 824
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	33 883	16 941		50 824

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	33 883	16 941		50 824
----------------------	---------------	---------------	--	---------------

Tableau d'affectation du résultat

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 25/05/16
Tenue de compte EURO

ORIGINES	
Report à nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	21 906
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	21 906

AFFECTATIONS	
Affectations aux réserves	
Réserve légale	
Réserve spéciale des plus-values à long terme	
Autres réserves	21 906
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	21 906



État des Échéances des Créances et Dettes

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 25/05/16
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 188	1 188	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	1 188	1 188	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	1 188	1 188	
----------------------	--------------	--------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1 402 448	109 750	471 141	821 558
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 830	2 830		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	2 414	2 414		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 912	2 912		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	17 418	17 418		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				


TOTAL GÉNÉRAL	1 428 022	135 324	471 141	821 558
----------------------	------------------	----------------	----------------	----------------

Charges à Payer

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 25/05/16
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 830
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	2 830




Composition du Capital Social

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 25/05/16
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	100	80
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100	80



Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 25/05/16
Tenue de compte EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Prestations de services	172 800

TOTAL	172 800
--------------	----------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
Ventes en France	172 800

TOTAL	172 800
--------------	----------------

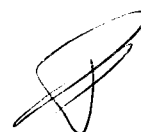


Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 25/05/16
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 402 448
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	1 402 448

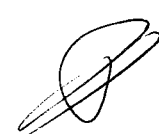


Incidence des Évaluations Fiscales Dérogatoires

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 25/05/16
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	33 529
Impôts sur les bénéfices	6 282
RÉSULTAT AVANT IMPOT	39 811
Variation des provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	16 941
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuations des cours	
Autres évaluations dérogatoires	
RÉSULTAT HORS ÉVALUTATIONS FISCALES DÉROGATOIRES (avant impôt)	56 753



Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/15 au 31/12/15
 Edition du 25/05/16
 Tenue de compte EURO
 Taux prévisionnel d'imposition : 33,33

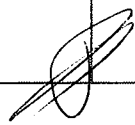
NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	16 940
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	16 940
---------------------------------	---------------

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	
------------------------------	--

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	



Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

2G-IMMO-ST JEAN

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 25/05/16
Tenue de compte EURO

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013		
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	8 000	8 000	8 000		
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	100	100	100		
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	172 800	172 800	172 800		
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	111 401	97 255	76 312		
Impôts sur les bénéfices	6 282	3 865	715		
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	33 529	21 906	4 055		
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1 051	934	756		
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	335	219	41		
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>2G-IMMO-ST JEAN</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise <u>36 RUE DE BAGNEAUX 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE</u>		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 7 5 2 4 1 5 3 6 4 0 0 0 1 3			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 10 1 5			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN	336 000	AO	336 000	
	Constructions AP	1 326 454	AQ	155 034	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	29 700	AU	8 651	
	Immobilisations en cours AV		AW		
	Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
		Autres participations CU		CV	
		Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD			BE		
Prêts BF			BG		
Autres immobilisations financières * BH			BI		
TOTAL (II) BJ		1 692 154	BK	163 685	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	1 188	BY	1 188
		Autres créances (3) BZ		CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD		CE	
Disponibilités CF		16 680	CG	16 680	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH		CI		
	TOTAL (III) CJ		17 868	CK	17 868
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 710 022	IA	163 685	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		2G-IMMO-ST JEAN		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)			DG	25 161	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	33 529	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	50 824	
	TOTAL (I)			DL	118 315	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 402 448	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)			DV	17 418	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 830	
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 326	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 428 022		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 546 337		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	135 324	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMpte DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
Désignation de l'entreprise : 2G-IMMO-ST JEAN Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF	
		FG	172 800	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	172 800	FK	FL
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <u>2G-IMMO-ST JEAN</u>		Néant <input type="checkbox"/> *									
		Exercice N									
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA									
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB									
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC									
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD									
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE									
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF									
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	16 941								
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	16 941								
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(16 941)								
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ									
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 282								
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	200 855								
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	167 326								
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	33 529								
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO									
(2) Dont	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none;">{</td> <td style="border: none;">produits de locations immobilières</td> <td style="border: none;"></td> <td style="border: none;"></td> </tr> <tr> <td style="border: none;">}</td> <td style="border: none;">produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)</td> <td style="border: none;"></td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table>	{	produits de locations immobilières			}	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY	172 800
{	produits de locations immobilières										
}	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										
(3) Dont	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none;">{</td> <td style="border: none;">- Crédit - bail mobilier *</td> <td style="border: none;"></td> <td style="border: none;"></td> </tr> <tr> <td style="border: none;">}</td> <td style="border: none;">- Crédit - bail immobilier</td> <td style="border: none;"></td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table>	{	- Crédit - bail mobilier *			}	- Crédit - bail immobilier			IG	
{	- Crédit - bail mobilier *										
}	- Crédit - bail immobilier										
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP									
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	HQ									
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH									
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ									
(9)	Dont transferts de charges	IK	436								
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	HX									
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	28 022								
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2									
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3									
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N									
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels								
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		16 941									
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N									
		Charges antérieures	Produits antérieurs								

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

RENOIS

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				1		2				
						3				
						4				
Désignation de l'entreprise : 2G-IMMO-ST JEAN						Néant <input type="checkbox"/> *				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD		KE	KF			
CORPORELLES	Terrains			KG	336 000	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	1 188 646	KK	KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[Dont Composants M2]	KP	137 808	KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS		KT	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		KV	29 700	KW	KX			
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	LD			
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ				
Avances et acomptes		LK		LL	LM					
TOTAL III		LN	1 692 154	LO	LP					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T				
	Autres participations		8U		8V	8W				
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S				
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V				
TOTAL IV		LQ		LR	LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	1 692 154	ØH	ØJ					
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				1		3		4		
				2						
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ		DØ	D7			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY	336 000	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	1 188 646	MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS	MG		MH	137 808	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU	MM		MN	29 700	MO	
		Matériel de transport		IV	MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers*		IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB		
Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF			
TOTAL III		IY	NG		NH	1 692 154	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IO	ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés		II	2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F		2G		
TOTAL IV		I3	NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK		ØL	1 692 154	ØM			

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2016

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
Désignation de l'entreprise 2G-IMMO-ST JEAN		Néant <input type="checkbox"/> *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	84 982	PN	42 491	PO		PQ	127 473		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	18 374	PW	9 187	PX		PY	27 562		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	5 681	QE	2 970	QF		QG	8 651		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	109 037	QV	54 648	QW		QX	163 685		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	109 037	ØP	54 648	ØQ		ØR	163 685		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	16 941	R1	R2	R3	R4	R5	R6	16 941	
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9	S1	S2	S3	S4		
Inst techniques mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	T3		T4	T5	T6	T7	T8	T9		
	Matériel de transport	U1		U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8		U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Emballages récup. et divers	V6		V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III	X2	16 941	X3	X4	X5	X6	X7	X8	16 941		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	16 941	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	16 941		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	16 941		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	16 941		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 33 883	TM 16 941	TN	TO 50 824
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 33 883	TS 16 941	TT	TU 50 824
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 33 883	UB 16 941	UC	UD 50 824
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ 16 941	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2016

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	1 188		1 188				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* (antérieurement constituée*) UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX				VT	1 188	VU	1 188	VV		
	RENVOS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
des			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 402 448	109 750	471 141	821 558				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	2 830	2 830						
Personnel et comptes rattachés			8C								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D								
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	2 414	2 414						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 912	2 912						
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	17 418	17 418						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
TOTAUX				VY	1 428 022	VZ	135 324	471 141	821 558		
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	102 984						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 2G-IMMO-ST JEAN		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122015		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint							moins part déductible * à réintégrer :		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf.2067-BIS)		XX	XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7 6 282	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %					I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN	
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							TOTAL I		
							WR 39 811		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		WW		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								
	Majoration d'amortissement*								
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Anciennes entreprises innovantes (art.44 septies A)		L5
	Pôle de compétitivité (art. 44 quinquies)		L6	Société investissements immobiliers octies (art. 208C)		K3	Zone de reconstruction de la défense (44 tredecies)		PA
	Zone franche urbaine (art.44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC	
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XS	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						39 811		XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						39 811		XN	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD 2016

Désignation de l'entreprise <u>2G-IMMO-ST JEAN</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

N° 2058-C-SD2016

Désignation de l'entreprise 2G-IMMO-ST JEAN										Néant <input type="checkbox"/>		*		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		} - Réserves légales - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	21 906		Dividendes			ZD	21 906			
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZE					
							Report à nouveau		ZF					
	TOTAL I			ØF	21 906		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG					
										ZH	21 906			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)														
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7				YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance										YT			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8				XQ			
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	3 660		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES				ST	12 568		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	16 228		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	990		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS				9Z	27 032		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	28 022		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY	40 164		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	1 600		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2015)*										ØB			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										ØS			
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés) :										YP			
	— Effectif affecté à l'activité artisanale										RL			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	2,15	%	
— Numéro de centre de gestion agréé*				XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-6 prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 sinon 0	ZR	0		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère. 2 si société filiale			JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe				JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A-SD 2016

Désignation de l'entreprise : 2G-IMMO-ST JEAN

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 13 à 20 de la colonne ⑧)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 17 à 20 de la colonne ⑧)		(A)	(B)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19% (⑩)			(Ventilation par taux)			

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

N° 2059-C-SD2016

Désignation de l'entreprise : 2G-IMMO-ST JEAN

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 16 % ^②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ^①	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ^①	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦-②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>2G-IMMO-ST JEAN</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

N° 2059-E-SD 2016

Désignation de l'entreprise : 2G-IMMO-ST JEAN					Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012015			et clos le : 31122015		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
I - Production de l'entreprise						
Ventes de marchandises			OA			
Production vendue - Biens			OB			
Production vendue - Services			OC		172 800	
Production stockée			OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			OE			
Subventions d'exploitation reçues			OF			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			OH		33	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			OI			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés			OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante			OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			XT			
			TOTAL 1	OM	172 833	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)						
Achats de marchandises (droits de douane compris)			ON			
Variation de stocks (marchandises)			OO			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)			OP			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)			OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances			OR		16 228	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			OS			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			OW		1	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale			OY			
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.			OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			O9		54 648	
			TOTAL 2	OJ	70 877	
III - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée			TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	101 956	
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)					SA	54 695
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X				
Chiffre d'affaires de référence CVAE				GX	172 800	
Période de référence	GY	du	01012015	GZ	au	31122015
Date de cessation				HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).						
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société) (1)Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 0 | 1 | 5

N° SIRET 7 | 5 | 2 | 4 | 1 | 5 | 3 | 6 | 4 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2G-IMMO-ST JEAN

ADRESSE (voie) 36 RUE DE BAGNEAUX

CODE POSTAL 45140

VILLE SAINT JEAN DE LA RUELE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3	45
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4	55

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination GERMOND PARTICIPATION
 N° SIREN (si société établie en France) 4 | 2 | 0 | 9 | 8 | 1 | 6 | 2 | 3 % de détention 45 Nb de parts ou actions 45
 Adresse : N° 36 Voie RUE DE BAGNEAUX
 Code Postal 45140 Commune SAINT JEAN DE LA RUELE Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GERMOND Prénom(s) ALAIN
 Nom marital % de détention 55 Nb de parts ou actions 55
 Naissance : Date 18041965 N° Département 45 Commune ORLEANS Pays FR
 Adresse : N° 25 Voie RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF
 Code Postal 92500 Commune RUEIL MALMAISON Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

 (1)Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 5

N° SIRET 7 | 5 | 2 | 4 | 1 | 5 | 3 | 6 | 4 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2G-IMMO-ST JEAN

ADRESSE (voie) 36 RUE DE BAGNEAUX

CODE POSTAL 45140

VILLE SAINT JEAN DE LA RUELLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

p5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012015 et clos le 31122015 Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal X

SI PME innovantes, cocher la case ci-contre

SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la ca:

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
2G-IMMO-ST JEAN 36 RUE DE BAGNEAUX 45140 SAINT JEAN DE LA RUELE France		36 RUE DE BAGNEAUX 45140 SAINT JEAN DE LA RUELE	
SIRET 75241536400013			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Acquisition d'immeuble Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	1 691	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Déficit			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%		
			PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>	Entreprise nouvelle art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
	Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W								dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input checked="" type="checkbox"/>

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du code général des Impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

Nom et adresse du conseil :

Tél :

Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :

Identité du déclarant :

CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA

Date : 21042016 Lieu : SAINT JEAN DE LA RUELE

Qualité : PRESIDENT

Nom du signataire : M GERMOND ALAIN

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Edition du 21/04/16 à 18:16:29

N° 2065 bis-SD

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Si déposé néant, cochez la case : (2016)

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e					
				f					
				g					
				h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j					
Montant des revenus répartis				Total (a à h)					
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
- SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Montant des sommes versées :						
1		2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	8
					5	6	7		
H DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT (art 219 I b du CGI, article 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

2G-IMMO-ST JEAN
36 RUE DE BAGNEAUX
45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE
75241536400013
6820B

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	39 811
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
total lignes h à k		38 120

l III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

1 691

m IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Répartition du Capital
 Article 219 I b du CGI, article 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

2G-IMMO-ST JEAN
 36 RUE DE BAGNEAUX
 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE
 75241536400013
 6820B

Numéro SIRET du principal établissement

Code Ape

Adresse du siège social si différente

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)
SA GERMOND PARTICIPATION 36 RUE DE BAGNEAUX FR 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE	45	M GERMOND PHILIPPE 36 RUE DE BAGNEAUX FR 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE	98,4

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Répartition du Capital
 Article 219 I b du CGI, article 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération